

| | | |
|--------------|-----------------|----|
| 9.00 crédits | 60.0 h + 45.0 h | Q2 |
|--------------|-----------------|----|

| | |
|---|--|
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés | Dans le cadre d'une commande formulée par la maîtrise d'ouvrage projeter un aménagement urbain. A départ d'un diagnostic existant exposant les contraintes et potentialités d'un site urbain, évaluer sa pertinence et au besoin le compléter par des données, enquêtes et relevés de terrain. En référence aux orientations territoriales d'application ou à revoir, définir un programme de développement, proposer une structure territoriale souhaitée et projeter une composition urbanistique et paysagère durables répondant aux enjeux d'inclusivité, de mixités fonctionnelles, de densité soutenable, de mobilité durable en y intégrant des éléments de biodiversité tenant compte du contexte de changement climatique et d'utilisation rationnelle des ressources. Le projet d'urbanisme opérationnel s'exprime sur la base d'un schéma ou master plan, d'une maquette et autres éléments de communication. |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluer et se réappropriier, par une démarche interdisciplinaire, un diagnostic. A l'orienter et le synthétiser pour établir une structure territoriale de transition, un projet opérationnel sur la base d'une programmation de développement et une composition urbanistique durable. • En lien avec les acteurs privés et publics : développer une compétence d'ensemblier , répondre aux attentes multiples et argumenter en cas d'orientations contradictoires, proposer des alternatives à la maîtrise d'ouvrage. • intégrer les informations, médiatiser les attentes et les jeux d'acteurs de même qu'utiliser les outils et techniques de représentation et de projection (imagerie, maquette, cartographie, vidéo...). <p>1</p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | Evaluation continue notamment sur la base de notes personnelles remises à mi-parcours et sur la base de la contribution personnelle au travail final de groupe (document graphique et littéral) présenté et défendu lors de la session d'examen. |
| Faculté ou entité en charge: | LOCI |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en urbanisme et développement territorial | URBA2M | 9 | |  |